

Vos interlocuteurs/trices

Les professionnel-les qui peuvent vous soutenir et échanger tout au long de l'accueil :

La Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental vous accompagne tout au long de votre activité professionnelle.

Vous pouvez solliciter les professionnels de PMI pour vous aider à accueillir un enfant ayant des besoins spécifiques (protocoles médicaux...), pour répondre à vos questions et pour vous soutenir en cas de difficultés.

Contact :

Pour contacter l'équipe de PMI, adressez-vous au Secrétariat des assistant-es maternel-les (SAM) :
Secrétariat des Assistantes Maternelles
Circonscription PMI Montreuil
14 rue de la Beaune
93100 Montreuil
Tél : 01 71 29 57 31 / 01 71 29 57 32

L'Instance de Médiation et de Recours (IMR)

L'instance de médiation et de recours est rattachée au conseil départemental. Elle est composée d'une puéricultrice et de deux psychologues.

À votre demande, l'IMR peut se rendre à votre domicile pour échanger sur vos questions. L'IMR peut demander l'intervention d'un psychomotricien du conseil départemental pour l'aménagement de votre logement.

Contact :

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Service de protection maternelle et infantile
Instance de Médiation et de Recours
Immeuble Picasso. Bureau 815
93006 Bobigny cedex
Tél : 01 43 93 80 94

Le Relais petite enfance

Les Relais petite enfance dépendent de la Direction de la petite enfance de la ville de Montreuil. Une des missions du relais est de vous soutenir et de vous accompagner dans l'exercice de votre métier. L'équipe de chaque relais peut vous recevoir et vous offrir un cadre d'échanges concernant l'accueil d'un enfant avec des besoins spécifiques ou particuliers.

Contactez le relais de votre secteur :

Relais Pauline Kergomard

32 rue Robespierre
Tél : 01 48 59 94 95
relaiskergomard@montreuil.fr

Relais sur le toit

7 rue des Lumières
Tél : 01 71 86 28 64
relaissurletoit@montreuil.fr

Relais Boissière

129 rue Edouard Branly
Tél : 01 45 28 91 44
relaisboissiere@montreuil.fr

Accueil et accompagnement des enfants avec besoins particuliers

atteints d'une maladie chronique ou en situation de handicap, chez l'assistant-e maternel-le

Accueillir les différences parce qu'aucune personne, aucun enfant ne ressemble à un autre

Assistant-e Maternel-le

Vos missions

Vous assurez l'accueil de l'enfant dans le respect de ses rythmes, vous contribuez à son épanouissement et à son éducation. Vous assurez aux parents l'existence d'un lien sécurisant. « L'agrément est accordé [...] si les conditions d'accueil garantissent la sécurité, la santé et l'épanouissement des mineurs [...] en tenant compte des aptitudes éducatives de la personne* »

Accueillir un jeune enfant différent c'est permettre :

- à l'enfant d'avoir des relations avec d'autres enfants et de bénéficier d'un accueil adapté
- à sa famille de concilier vies familiale, professionnelle et sociale
- aux autres familles et autres enfants : de changer de regard sur la différence

Le handicap se définit comme étant l'ensemble des problèmes de fonctionnement, déficiences, limitations d'activités, restrictions de participation et se décline sous différentes formes :

handicap intellectuel
mental ou psychique

handicap moteur

maladies chroniques

déficience sensorielle

polyhandicaps

Accueillir un enfant
c'est d'abord accueillir
un enfant avec ses
particularités et ses
éventuels besoins
spécifiques

Vos démarches

Vous allez vous engager à accueillir un enfant avec des besoins particuliers :

- Vous devez informer le SAM (Secrétariat des Assistant-es Maternel-les)
- L'équipe de PMI vous contactera suite à votre appel afin de vous accompagner dans la préparation des modalités de cet accueil

N'OUBLIEZ PAS D'INFORMER LA FAMILLE DE CETTE DÉMARCHE !

Vous accueillez un enfant et vous vous posez des questions sur sa santé et son développement :

- Prenez le temps de l'observer, prenez des notes
- Favorisez l'échange avec la famille
- Informez le SAM

NE RESTEZ PAS ISOLÉ-E ! CONTACTEZ LA PMI, L'IMR OU LE RELAIS !

Votre disponibilité
et le choix concerté
avec les familles
constituent les
éléments clés de
l'accueil d'un enfant
différent